

École Carle
Procès-verbal du conseil d'établissement
17 Octobre 2022-en présentiel- Local 200

Présence : P = présent A = Absent

Véronique Bisson (Directrice)	P	Anny Pier Soucy (Parent)P	Karine Lavigne (Parent)	P
Émilie Godbout (Directrice adjointe)	P	Valérie Gélineau (Orthopédagogue)	P	Azeneth Ramirez (Parent)
Nathalie Boucher (TES)	P	Pascale Perrier (Enseignante)	P	Sophie Bourgeois (Parent)
Stéphanie Richer (Enseignante)	P	Josée Cubaynes (Parent)	P	Nathalie Boyer (SDG)
Kim Pepin (Enseignante)	P	Jessica Béland (Parent)	P	Valérie Garneau (Parent)

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée : CE2022-01

Madame Bisson effectue la vérification du quorum et la séance du conseil d'établissement (CE) débute à 18h34. L'ouverture de l'assemblée est proposée par Stéphanie Richer et appuyée par Kim Pépin.

2. Élection -Président(e)- vice-président(e)-secrétaire : CE2022-02

Lors de la première séance d'affectation, les personnes présentent se sont portées volontaires et ont été élues pour combler les postes suivants :

Présidente : Valérie Garneau

Vice-présidente : Karine Lavigne

Secrétaire : Nathalie Boucher

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour : CE2022-03

Madame Bisson présente l'ordre du jour aux membres du CÉ. Annulation du point 9 concernant la mesure 15024. Il sera remis au prochain CÉ.

Ajout des points suivants dans la section varia : calendrier des rencontres, état financier ainsi que le comité de parents. L'adoption du procès-verbal est proposée par Madame Perrier et appuyée par Madame Cubaynes.

4. Parole au public

S.O

5. Adoption du procès-verbal du 13 juin 2022 : CE2022-03

Aucun changement n'est soulevé par les membres du CÉ.

6. Présence de la directrice adjointe aux séances du conseil d'établissement : CE2022-05

La présence de la directrice adjointe Émilie Godbout a été proposée par Madame Richer et appuyée par Madame Lavigne.

7. Règles de régie interne : CE2022-06

Toute proposition devra se faire au moins 10 jours avant le prochain CÉ afin d'être ajoutée à l'ordre du jour. Si un membre du conseil prévoit ou est dans l'impossibilité de se présenter au CÉ, il devra si possible annoncer son absence la veille au conseil afin de s'assurer du bon fonctionnement de la rencontre à venir. Les réunions se feront en présentiel à l'école Carle au local 200 sauf pour exception, comme par exemple une tempête hiver. Il pourrait avoir des rencontres virtuelles. La résolution est proposée par Madame Cubaynes et appuyée par Madame Béland.

8. Formation des membres du conseil d'établissement

Les membres doivent avoir visionné la capsule no. 6

9. Mesure 15024-Aide aux parents : CE2022-07

Résolution remise au prochain CÉ

10. Approbation de sortie : CE2022-08

Madame Bisson ainsi que Madame Godbout nous présentent les diverses sorties qui auront lieu durant l'année scolaire. Chaque activité est présentée en fonction des

niveaux scolaire ainsi que les multiples mesures et leur enveloppe budgétaire dans lequel les activités proposées entrent.

Dans le tableau des activités proposées, nous aurions dû avoir la sortie au champ Eardly le 20 octobre 2022 au lieu du 2 octobre (à corriger) pour le préscolaire.

Nous aimerais que le comité qui organise la sortie aux glissades sur tubes se renseigne sur la possibilité d'y amener toute l'école comme ce fut le cas l'année scolaire précédente.

Les propositions de sorties ont été appuyées par Josée Cubayne et approuvées par Jessica Béland.

11. Approbation à noter au procès-verbal/ Résolution du fonctionnement du SDG :
CE2022-09

Les tarifs du service de garde ont changé. Ils sont passés de 5\$ le matin, 4\$ le midi pour un maximum de 8,95\$ par jour. Cette nouvelle recommandation gouvernementale amènera probablement un déficit budgétaire au niveau du SDG

12. Mesure 50530-Embellissement des cours d'école : CE2022-10

La soumission pour le projet d'embellissement de 2 classes extérieures à subit une hausse de 50 000\$ ce qui amène le coût à 98000\$. Nous allons donc devoir regarder pour un plan B considérant cette hausse.

La subvention CE2022-09 consiste à refaire l'asphalte de la cour, ainsi que d'augmenter la surface de gazon de 40% dans la cour. Également, cette soumission implique de refaire les lignes de jeux et inclut un parcours moteur. De plus, la clôture située à l'avant de la cour devrait être clôturée et nous souhaitons ajouter une petite structure pour le préscolaire.

Pour conclure cette subvention, tous les documents doivent être finalisés d'ici le 2 décembre 2022.

Le projet a été approuvé par Karine Lavigne et appuyé par Josée Cubayne.

13. Capsules d'informations : CE2022-11

Les membres du conseil d'établissement peuvent être un peu confus face à leur tâche administrative. Des balises et un guide sont disponibles sur le site fourni afin de mieux s'orienter dans leur rôle. <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-établissement>

14. Mot des enseignants, du personnel de soutien et des professionnels.

L'intégration des coups de cœur apporte un lien entre les élèves de la même classe.
Les élèves du troisième cycle recevront la visite d'adojeune dès le 10 novembre.
Nous explorons également diverses pistes pour trouver des conférenciers sur l'anxiété et la sexualité, nous regardons pour Daniel Brouillette.

Nous soulignons aussi l'entraide entre les divers professionnels dans l'école.
Pour finir, nous attendons les résultats des tests eau. Au cours de l'été précédent, le second étage sera refait au complet si tout se déroule comme prévu.

15. Mot de la responsable du service de garde

S/O

Fin de la rencontre : 19h50